

BIEN GÉRER LES CONGÉS PAYÉS

DUREE - LIEU :

- 1 jour / 7 heures
- Où ? Medef 22 / UIMM 22 - , 3 Rue Irène Joliot Curie 22440 PLOUFRAGAN

PUBLIC :

- Dirigeant de PME/PMI
- RH opérationnel
- Technicienne paie
- Comptable

INTERVENANT :

juriste social

MOYENS PEDAGOGIQUES :

supports documentaires, évaluation, attestation de stage

TARIF :

- Adhérents Medef 22 / UIMM 22 : 450 € net de taxes
- Non adhérents: 550 € net de taxes
- Déjeuner en sus

Organisme de formation enregistré sous le n° 53 22 08639 22. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

OBJECTIFS :

- Vérifier la conformité des systèmes internes de gestion des congés payés aux normes légales, conventionnelles et jurisprudentielles ;
- Anticiper les difficultés d'application de la réglementation relative aux congés et respecter les obligations ;
- Permettre aux dirigeants et à leurs collaborateurs de faire des congés un outil d'organisation du travail et non une contrainte

PROGRAMME :

1. La durée du congé

- Durée et période d'acquisition des droits à congés.
- Temps pris en compte et assimilés, pour l'octroi des droits à congés du salarié.
- Modalités de décompte des congés (ouvrables / ouvrés).

2. Modalités d'attribution des congés payés

- Prise effective des congés payés
- Organisation des départs : période de prise des congés et délais d'informations-consultations. Prise des congés par fermeture ou par roulement.

3. La prise du congé

- Congé principal. Fractionnement des congés. Modalités d'attribution de la 5^e semaine de congés payés.
- Incidence des congés payés sur la maladie, le préavis...

4. L'indemnisation du congé

- Assiette de calcul de l'indemnité
- Mode de calcul et régime de l'indemnité de congés payés (méthodes du 1/10^e et du maintien de salaire) et de celle compensatrice de congés payés.

Méthodologie :

- Alternance théorie / exercices pratiques
- Une approche pragmatique
- Echange de bonnes pratiques entre professionnels